41e Année - N° 3118. Le No 0,25 c. Paraît le Samedi 27 Juillet 1929

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DOUZE francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron No 117. C.-C. Chèque Postal Marseille 156.36
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....1,25
Réclames (la ligne).....1,00
Commerciales (la ligne).....1,00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

La Garantie effective de la Solidarité

La Chambre a successivement voté une proposition de résolution banale et timide et un projet de loi de ratification sans condition ni réserve ; jeudi elle a rejeté un projet de loi relatif aux voies et moyens.

Que penser de cet ensemble de textes ? Nous avons toujours écrit que, pour nous, la ratification devait être subordonnée a des réserves expresses, et constituer le prélude d'une politique de construction pacifique.

La proposition Marcel Héraud peut-elle être considérée comme cette sauvegarde, réclamée de tous les partis, exigée par le pays et qui, bien que dépourvue de valeur juridique internationale, aurait marqué la volonté de la France ?

Les adversaires de la réserve incorporée dans le texte de la loi faisaient valoir qu'une motion séparée offrirait des garanties morales effectives. Cette thèse que nous avons combattue parce que nous la jugions suffisante — ne pouvaient se concevoir que si les réserves étaient solennelles et unanimes. Où est cette solennité ? Où est cette unanimité ? Que devient la « valeur morale » de la motion ? M. Guernier avait pourtant fortement démontré que l'insertion d'un article 2 dans la loi ne rendait pas la ratification conditionnelle et M. Aristide Briand n'a su imposer à cette argumentation comme à celle de ses contradicteurs que la voix émouvante du souvenir.

Notre ami Palmade, dans un discours lumineux et nerveux, a tiré par avance la conclusion du vote que la Chambre allait émettre. L'illusionisme paresseux aboutit aux pires déconvenues. C'est pourquoi il faudra dire au pays que la protection que lui ont ménagée ses représentants est hypothètique et aléatoire et qu'on ne peut absolument compter sur elle. Si nous sommes décidés, comme nous y conviait, avec beaucoup d'élévation d'esprit, le représentant de notre parti, à ne jeter aucun discrédit sur la formule définitivement votée afin de ne pas l'affaiblir puisque c'est que nous aurons désormais à faire valoir comme justification de nos droits, nous sommes, par contre, résolus à ne pas permettre qu'on trompe le pays sur la valeur exacte de la garantie qui lui est assurée et qui devrait constituer le rempart arbitrant trois générations.

M. de Wendel, au cours d'une impressionnante et solide intervention — dans laquelle il a défendu avec une dignité hautaine les récifs qui abritent les traditions et la vie même de la vieille industrie française contre les courants tempétueux des méthodes actuelles — a lancé ce mot terrible : « Les créanciers sont plus préoccupé de la situation du débiteur que du souvenir du passé. » Or, c'est par les souvenirs du passé, évoqués avec un art sobre et pathétique, que M. Briand a arraché la ratification sans réserve.

L'avenir du pays est lourdement grevé par la ratification ; rien ne sert de récriminer davantage ; le fait est là : ce qui, hier, était un aliment pour la lutte des idées est aujourd'hui intégré dans le patrimoine de la nation. Il ne dépend de la volonté de personne de le refuser ou de le discuter ; nous somme condamnés à l'accepter. « A chaque génération suffit sa peine », a déclaré M. Engerand Mot angoissant ! Les générations innocentes vont porter le poids de fautes commises par la génération qui décline. Seuls les évènements — que nous souhaitons voir survenir pourront transformer la nature de ce redoutable héritage. Il faut donc résolument préparer ces événements en acceptant aucune forclusion, en recherchant les possibilités d'aboutir à une liquidation définitive après avoir assuré une consolidation définitive,

Nos amis n'ont pu obtenir la réserve juridique par laquelle ils espéraient garantir l'indépendance de notre pays. Ils veilleront demain à ce que la ratification stérile si elle est isolée, devienne le prélude d'une politique européenne de solidarité effective.

JACQUES KAYSER.
du journal *La République*.

A LA CITADELLE

Sentinelle commise à la garde du temps,
Vieille cité révant au bord de ta Durance,
Pourquoi t'éveilles-tu mystérieusement,
O ville du passé, porte de la Provence ?

D'une étrange émotion, tu viens de frissonner :
Dans ton sang généreux, de force et d'ardeur ivre,
Une goutte de sang attique a subsisté,
Et voici qu'en tes murs la Grèce vient de Vivre.

Ame de Sisteron, esprit de mon pays,
Tu te plais à chanter dans la voix des cigales,
Tu fais rythmer, des rocs aux plus lointains taillis,
Cette simple prière à leurs grêles cymbales :

O Manes des héros, vous pouvez dans nos murs,
Evoquer vos combats, vos joies et vos détresses,
Car les dieux de l'Attique ont peint du même azur
Le ciel de la Provence et le ciel de la Grèce.

Une Provençale du Haut-Pays.

ON DIT

On dit que la Société des Forces Motrices de la Durance a demandé l'autorisation d'adopter la ville de Sisteron pour filleule.

On dit qu'elle prendra à son compte, sauf opposition de son conseil d'administration, les centimes additionnels que l'inexécution de l'usine hydraulique a rendus nécessaires.

On dit qu'elle mettra en œuvre dans le chantier de Mételine l'usine de produits chimiques dont les bâtiments en ruine suscitent la pitié du passant.

On dit qu'elle continuera, à travers le labyrinthe de Bourg-Reynaud, la voie charretière que réclame la sécurité de la circulation.

On dit qu'elle fera amende honorable aux citoyens contraints par l'appel du devoir civique de mettre en évidence l'iniquité de sa conduite.

On dit qu'elle méritera, par l'ampleur de son activité réparatrice, une mention reconnaissante sur l'obélisque de la Fontaine de la Place.

L'éclairage des Gares

Monsieur Honnorat, sénateur, a reçu de la direction de la Compagnie P. L. M. la lettre suivante.

Paris 20 Juillet 1929.

Monsieur le Sénateur,

Par votre lettre du 26 mars 1929, vous avez bien voulu exprimer le désir que les gares suivantes de Sisteron Saint-Auban, Volx, Manosque, Digne Forcalquier soient éclairées à l'électricité.

J'ai l'honneur de vous informer que nous avons décidé d'installer ce mode d'éclairage dans les gares en question ; nous procédons à l'étude technique correspondante.

Veuillez agréer, Monsieur le Sénateur, l'expression de ma haute considération

Le directeur général de la Compagnie.

Pendant la saison d'été à la Confiserie BROUCHON Glaces à divers parfums tous les jours.

Téléphone 57.

PUBLIQUE DU COMBATTANT

Retraite Mutuelle des Anciens Combattants et des victimes de la Guerre

Depuis que dans notre département fonctionne la Mutuelle-Retraite, c'est-à-dire en moins de deux mois, le mouvement mutualiste des Anciens Combattants et des victimes de la guerre a pris déjà une ampleur considérable.

Il faut reconnaître, au passage, que les succès enregistrés sur ce point sont dus à l'activité inlassable, et au dévouement armé de la plus belle conviction de servir les intérêts de nos camarades, de tous les militants des Associations de mutilés aux prises avec une tâche souvent ingrate, dont l'indifférence augmentait encore les difficultés.

A l'heure qu'il est, fort heureusement la partie la plus pénible de cette éducation de l'opinion des A. C. parait accomplie ; si tous ne sont pas encore devenus des adhérents à notre mutuelle-retraite; aucun n'ignore plus que des avantages particuliers et très appréciables sont accordés par les lois des 4 août 1953 et du 30 Décembre 1928 aux adhérents de leur caisse de mutuelle-retraite.

Sur ces entrefaites, la loi sur les Assurances Sociales a été, elle aussi, votée, et les Anciens Combattants et victimes de la guerre, destinés à devenir les assujettis de la loi, se comptent par millions. Leur rentrée en masse profonde dans la mutualité, leur garantit d'avance un rôle de premier plan et le respect de tous leurs intérêts au point de vue Assurance Sociales.

Tous comprendront qu'aucune société, aucun groupement mutualiste ne saura quelle que soit sa bonne volonté aussi bien faire entendre leur point de vue que le groupement mutualiste qui ne comprendra que des anciens combattants et des victimes de la guerre.

Il y a d'ailleurs une raison majeure irresistible, en faveur de l'adhésion sans d'avantage réfléchir à notre caisse de Mutuelle-Retraite d'anciens combattants, c'est le vote presque assuré de l'additif suivant à la loi des assurances sociales.

Au terme de ce texte, les pensions servies au titre des assurances sociales par les caisses autonomes à leurs adhérents anciens combattants assujettis, seront majorées par l'Etat de 25 à 60 o|o conformément aux lois du 4 aout 1923 et du 30 décembre 1928.

Mais pour bénéficier de cet avantage exceptionnel, il faut s'être fait inscrire à notre caisse de Mutuelle-Retraite avant le 5 août 1929.

Il y a, comme vous voyez, un intérêt énorme pour les anciens combattants et les victimes de la guerre à faire partie de notre Mutuelle, il n'est pas trop tard, mais il est grand temps.

Le président : COLOMB.

CANTEPERDRIX et CANTO-PERDRIX

de la Gazette des Méridionaux,

Ce n'est pas à nos lecteurs qu'il faudrait s'aviser de présenter Pierre Jalabert. Ils connaissent tous le poète de la *Vie enthousiaste*, le dramaturge du *Dieu sans couronne*, le romancier de *Garrigou, joyeux philosophe*. C'est le romancier qui vient de publier *L'Ensorceleuse* (édition du Monde-nouveau). L'action se passe à Canto-Perdrix, en Languedoc, pendant les vendanges. Elle est menée de main de maître et les caractères des divers personnages dessinés avec une vérité saisissante. Lisez *L'Ensorceleuse*. C'est en prose, l'œuvre la mieux venue que Jalabert ait écrite jusqu'ici.

* * *

Comment Jalabert, félibre, peut-il inventer un deuxième Canteperdrix ? Il n'y en a qu'un, celui créé par Paul Arène et qui se porte bien.

Le Gavot.

© VILLE DE SISTERON

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Nécrologie. — Mercredi, à 18 h., avaient lieu à Sisteron les obsèques purement civiles de notre compatriote et ami Cyprien-Henri Ferrary, décédé ces jours derniers à Paris ou depuis longtemps il exerçait la profession de pharmacien, boulevard Richard Lenoir, succombant à une maladie cardiaque, à l'âge de 54 ans.

Ferrary était un Sisteronnais qui avait conservé le culte du pays. Régulièrement, chaque année, il venait passer ses vacances parmi sa famille et ses camarades ; encore cette année, bien que déjà souffrant et n'ayant aucune illusion sur son état de santé, il était venu la première semaine de Juillet respirer l'air du pays natal croyant trouver ici une diversion à son mal. De retour à Paris il se couchait pour ne plus se lever et venir dormir son dernier sommeil au pays de ses aïeux.

L'annonce de son décés parmi les Bas-Alpins de Paris causa une profonde émotion aussi ; à la gare du P.L.M. au moment de la mise en fourgon du corps de Ferrary pour Sisteron, nombreux étaient ceux-ci venus rendre un dernier hommage à leur compatriote M. de Courtois, président du Conseil Général des B-A ; M. Henri Brun, président des Bas-Alpins de Paris, au nom de tous, lui adressèrent un dernier adieu.

A Sisteron, ses obsèques furent suivies par ses amis venant derrière le corbillard tout couvert de couronnes. Devant, deux poèles étaient tenus l'un par les pharmaciens de la ville et l'autre par les amis personnels du défunt.

Puissent les marques de sympathie reçues tant à Paris qu'à Sisteron adoucir la douleur de Mlle Ferrary, sa fille et de toute sa famille a qui nous adressons nos vives condoléances.

Don. — A la mémoire de son bien regretté mari, enlevé à l'affection des siens, par une cruelle maladie contractée aux armées durant la guerre, Madame Meyran, son épouse, a remis à M. Alfred Colomb, président de l'Amicale des Mutilés de Sisteron, la somme de cent francs pour être versée à la caisse de cette association.

Le conseil d'administration, adresse à Mme Meyran l'hommage de son infinie gratitude et lui renouvelle ses sentiments de bien vives condoléances.

La commission.

Examen du B.P.M.E.

Les examens du B. P. M. E. pour la 2e session 1929 auront lieu à Digne les 24 et 25 août 1929 a partir de 7 heures Des centres de préparation à l'examen fonctionnent à Sisteron, Manosque, Forcalquier, St-Auban, Reillane, Digne.

Gramaci. — MM. Marcel Provence et Balpétré nous prient de remercier la presse qui a aidé leur tache périlleuse ; MM. les directeurs et rédacteurs en chef des quotidiens de Marseille, Nice, Grenoble et Lyon, et les aimables et si obligeants publicistes de Sisteron MM. Bouisson, Marcel Janson, Pascal Lieutier et Bibou. C'est une dignité de la tache de la presse que d'aider les manifestations de l'intelligence et de la pensée autant que de l'art.

Les Patrons Favoris et les petites fleurs pour fêtes sont en vente à l'imprimerie-librairie Lieutier.

REMERCIEMENTS

Les familles FERRARY, NER, CHAUVIN, FASTAMA, ROA, MENC, adressent leurs sincères remerciements à leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion de la perte douloureuse qu'elles viennent d'éprouver en la personne de

M. Cyprien-Henry FERRARY

décédé à Paris le 19 juillet 1929 et inhumé à Sisteron le 24 courant.

---

punaises

destruction foudroyante

par *l'OXYTOUT*

Droguerie **BERNARD**, *Rue Droite*
SISTERON

On demande de suite :

de bons ouvriers mécaniciens .
un apprenti de plus de 15 ans ;
un manœuvre pour lavage de voitures ;

S'adresser au **Garage Moderne, Francis JOURDAN,** *avenue de la Gare, Sisteron.*

Etat - Civil

du 19 au 27 Juillet 1929

PUBLICATIONS DE MARIAGES

entre Pierre Ferdinand Augustin Renoux, employé de commerce à Sisteron et Marie Louise Mathilde Turcan, s p. à Sisteron.

DÉCÉS
NAISSANCES
MARIAGES

Néant.

ATTENTION !

C'est au numéro 21, Rue Droite, en face la Belle Jardinière qu'est transféré le Dépôt de la Teinturerie Niçoise.

Mme MARGAILLAN, dépositaire.

Précaution indispensable

Le succès toujours croissant de la poudre Louis Legras a suscité bien des imitations. Aussi recommandons-nous d'exiger sur l'étiquette, sur la boite et sur son enveloppe bleue. les mots « Louis Legras ». En effet ce remède qui a obtenu la plus récompense à l'Exposition Universelle de 1900, est le seul qui calme instantanément les accés d'asthme de catarrhe, d'oppression, de toux de vieilles bronchites et guérisse progressivement.

Une boite est expédiée contre mandat de 4 fr. 50 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Boulevard Henri-IV, à Paris.

AUJOURD'HUI !

inauguration

de la grande quinzaine

CITROEN

Exposition générale des nouveaux modèles **C 4** et **C 6**

du **20** Juillet au **5** Août au

Garage Moderne Francis JOURDAN

Avenue de la Gare - SISTERON -

Pendant toute la durée de l'Exposition, des démonstrations seront faites aux personnes intéressées par les différents modéles en exposition.

— Entrée libre —

Chasseurs

Essayez nos **cartouches chargées** *maximum de portée et de régularité.*

Armes, Munitions, Articles de Chasse
-o- *Coutellerie* -o-

Fusils de St-Etienne

(fermeture à hélice, brevété)

L. BOCCARON

Electricien - Armurier

Traverse de la Place, — SISTERON

F. IMBERT

53, Rue Droite — SISTERON

-o- Bijouterie Or -o-

Parures pour Mariages

Fantaisies en tous genres

—:— *Horlogerie* —:—

Montres - Réveils - Pendules

(toutes marques)

carillon westminster

à partir de 390 frs.

Luneterie — Optique

ordonnance en 3 jours

La maison se charge de toutes réparations et transformations.

Ne manquez pas d'aller visiter

Garage Moderne

FRANÇIS JOURDAN

avenue de la gare **SISTERON**

CABINET DENTAIRE

E. CASAGRANDE

10 — Place de l'Horloge — 10

SISTERON — (Basses-Alpes)

Le jeudi, cabinet ouvert à Saint-Auban

ŒUFS FRAIS GARANTIS

portant la date du jour de ponte

VIGNET VICTOR

aviculteur à St-Pierre-le-Bas, route de Salignac à 1900 mètres du Pont de la Baume.

Les cafés en boite F. LATIL, sont en vente à Sisteron chez M. Paul Latil, épicier, route de Noyers et à Peipin chez M. Germain Mondet.

- Cabinet Dentaire -

A. SILVY

CHIRURGIEN - DENTISTE

Cabinet ouvert le Dimanche.

2, Rue Paul Arène — SISTERON.

Location d'Automobiles

Les taxis **Alibert** *ne font pas de réclame. mais vous présentent au* même prix qu'ailleurs *ses taxis Renault (4 et 6 places) les plus confortables de la région.*

TAXIS ALIBERT

6, Rue de Provence — SISTERON

(près le Grand Casino)

Téléphone 80.

Fournitures Générales

pour l'Electricité

Lustres et Plafonniers

— **Fer à Repasser** —

Marque Calor et Thomson

110 et 220 wolts

Lampes mono et 1/2 w. *220 wolts*

L. BOCCARON

Traverse de la Place - SISTERON

Etude de Me **Guillaume BUES**,
Notaire à Sisteron
successeur de Me BOREL

PURGE

d'hypothèques légales

A la requête de la **Société des Forces Motrices de la Durance**, société anonyme au capital de vingt millions de francs, dont le siège social est à Lyon, rue Grolée Numéro 9, et la Direction Générale à Paris, 23, rue de Balzac ;

Et suivant exploit de Me **Bertrand** huissier à Sisteron des dix-sept juillet et cinq juin mil-neuf-cent-vingt-neuf, enregistrés notification a été faite :

1e — A Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal des Basses-Alpes, en son Parquet au Palais de Justice à Digne ;

2e — A Monsieur Félicien **Amoureux**, propriétaire demeurant à **Vaumeilh**, pris en sa qualité de subrogé-tuteur de la mineure Josepthe-Elise **Michel**, sous la tutelle légale de Monsieur Henri-Marcel **Michel**, son père, agriculteur, demeurant avec lui à **Vaumeilh**.

De l'expédition d'un acte dressé au Grefle du Tribunal civil des Basses-Alpes, le dix Mai mil-neuf-cent-vingt-neuf, enregistré, constatant le dépôt fait ledit jour audit Greffe, de l'expédition en forme d'un contrat reçu par Me **Buès**, notaire à Sisteron, le sept mars mil-neuf-cent-vingt-neuf duquel il résulte que :

1) Madame Eugénie-Appolonie **Michel**, veuve de Monsieur Joseph-Hilaire **Michel** sans profession, demeurant à **Vaumeilh** ;

2) Madame Louise-Eugénie-Appolonie **Michel**, épouse autorisée de Monsieur Espérat-Victor-Léon **Bardonnenche**, propriétaire, avec lequel elle demeure au **Poët** ;

3) Madame Marie-Marguerite-Magdeleine **Michel**, sans profession épouse autorisée de Monsieur Constantin-Henri-Joseph **Cougourdan**, propriétaire, demeurant avec lui à **Vaumeilh**,

4) Monsieur Léon **Michel**, employé à la Compagnie fermière des chemins de fer Tunisiens et Madame Louise-Eugénie **Garcin**, son épouse, demeurant ensemble à **Kalâa-Djerda** (Tunisie) ;

5) Mademoiselle Elise-Emma **Michel**, sans profession demeurant à **Vaumeilh** ;

6) Madame Marie **Michel**, sans profession, épouse autorisée de Monsieur Marcel-Fernand-Louis **Rivas**, employé à la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, demeurant avec lui à Sisteron ;

7) et Monsieur Henri-Marcel **Michel**, agriculteur demeurant à **Vaumeilh** ;

ONT CONCÉDÉ, en s'obligeant conjointement et solidairement entre eux aux garanties de fait et de droit à la **Société des Forces Motrices de la Durance**, requérante, tous les droits nécessaires à l'établissement dans la propriété qu'ils possèdent indivisément sur le territoire de la commune de **Vaumeilh**, qnartier du Forest, cadastrée sous les uméros : 554 et 568 de la section C. de deux lignes électriques aériennes et de leurs supports et accessoires destinés au transport à haute tension de l'énergie LE-POET-Saint-AUBAN. et de tous les droits nécessaires à l'établissement sur la propriété sus désignée des lignes électriques à moyenne et basse tension, destinées à amener le courant aux habitations des concédants et de toutes autres personnes, le tout mieux et plus amplement stipulé en l'acte précité.

Cette concession a été consentie à charge par la Société qui en est bénéficiaire, d'amener gratuitement à l'intérieur de l'habitation des concédants, sise à **Vaumeilh**. quartier du Forest, le courant électrique basse tension (250 volts maximum) pour l'alimentation de cet immeuble en énergie électrique, éclairage, force et ce, pendant toute la durée de la concession.

La présente insertion est faite en conformité de l'avis du Conseil d'Etat des 9 Mai et 1er Juin 1807, pour parvenir à la purge des d'hypothèques légales non inscrites.

Buès, notaire

© VILLE DE SISTERON

GARAGE MODERNE

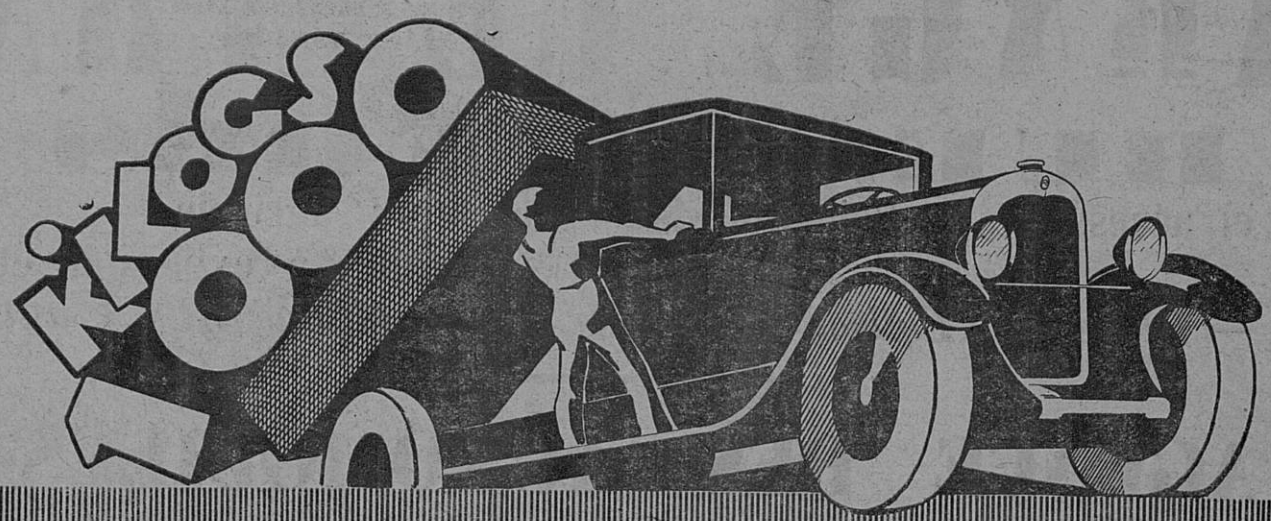

Au salon de l'Automobile - véhicules utilitaires - 15-25 novembre

LA 10 CV CITROËN C4

CHARGE UTILE

UNE TONNE

Spécialement construite pour le transport rapide de chargements pouvant atteindre 1.000 kgs, la 10 CV CITROËN C-4 1 tonne possède, grâce à sa large voie (1m42), des carrosseries vastes, aptes à recevoir les marchandises les plus encombrantes.

Son moteur puissant (4 cyl. 72×100) entraine allégrement la voiture, dans les côtes les plus rudes et sur les chemins les plus mauvais. Sa robustesse à toute épreuve, sa faible consommation en font indiscutablement le mode de transport "poids lourd" le plus économique.

Tous nos modèles sont vendus à crédit en 12 ou 18 mensualités

Demander le tarif complet à l'usine ou à ses 5.000 agents

Société Anonyme André CITROËN, 143, quai de Javel - Paris (XVe)

— Francis JOURDAN — Avenue de la Gare — SISTERON —

HERNIE

JE SUIS GUÉRI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le Grand Spécialiste de PARIS, 44, Bd SÉBASTOPOL. En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action **bienfaisante** se réalise **sans gêne**, sans **souffrances** ni **interruption** de travail, les **hernies** les plus **volumineuses** et les plus **rebelles** diminuent instantanément de volume et disparaissent peu à peu **complètement**.

Devant de tels résultats garantis toujours par écrit, tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à **M GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 à 4 h. à

LARAGNE, 31 Juillet de 9 h. à 2 h. Grand Hôtel Moderne
Les MEES vendredi 2 Août Hôtel Barras.
DIGNE 3 Août, Hôtel Boyer-Mistre.
SISTERON 4 Août, Hôtel des Acacias

Nouvelle ceinture perfectionnée *pour déplacement de tous organes*
Traité de la Hernie, franco sur demande à M. GLASER, 44, Bd Sébastopol Paris.

GRANDS MAGASINS MODERNES
AUX
DAMES DE FRANCE
78, Boulevard Gassendi -:- DIGNE

Actuellement
Grande Vente Réclame
de
Meubles de Jardin et Eau de Cologne

VENTE AU COMPTANT OU AVEC FACILITES DE PAIEMENTS

Représentants Régionaux :
Mme IMBERT, rue Saunerie, SISTERON,
Mlle TRUCHET, rue de l'Eglise, LARAGNE.
Téléphone N° 48 — Chèq. postal 61.72

ELECTRICITE et MECANIQUE
- AUTO -

C. FIASTRE père et fils
mécaniciens-spécialistes
TÉLÉPHONE 80

6, Rue de Provence
SISTERON (Basses-Alpes)
Registre du Commerce Digne 827

—o— RÉPARATIONS —o—
Dynamos — Magnétos — Accumulateurs
Equipement électrique de voitures

STOCK ACCUMULATEURS DININ
Fournitures pour autos et T. S. F. — Agence RADIOLA
Revision et mise au point de Moteurs — Réparations — Stock Dunlop
Poste de Gonflage — Fourrures générales — Essence SCHELL — Huile, etc.

Transports - Sable - Gravier
Vente de Fumier
Bois de chauffage scié ou non
PRIX MODERÉS

S'adresser
Joseph ANDINE
- 7 Rue de Provence - SISTERON

En vente à la Librairie LIEUTIER Sisteron

BANQUE DES ALPES
société anonyme au capital de 5 millions
Ancienne Banque
(CHABRAND et P. CAILLAT)

Siège Social à Gap, Rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours : Embrun. Laragne. Saint-Bonnet. Sisteron. Briançon (Ste-Catherine) Veynes

BUREAUX : GUILLESTRE (Lundi) — SERRES (Samedi)
AUXILIAIRES : La MOTTE-du-CAIRE — LUS-la-CROIX-HAUTE — L'ARGENTIERE (samedi) — BRIANÇON-VILLE

Comptes-Courants Commerciaux
Dépôts de fonds avec intérêts
Encaissement d'effets de Commerce.
Achat et Vente de Monnaies Etrangères

---

au garage GALVEZ à Sisteron
vous trouverez :

des Taxis-autos derniers modèles souples, rapides et confortables, 2, 4 et 6 places aux prix les plus réduits.

† Voiture spéciale pour transport de malade †

Garage Jean GALVEZ - Sisteron -B-A -

—o— **TELEPHONE 2.** —o—

© VILLE DE SISTERON

GARAGE CENTRAL

BUES FRERES

Automobiles et accessoires - Poids lourds - Tracteurs agricoles
Moteurs à explosion et électriques

***Téléphone 18 — Place de l'Eglise — Adresse Télégraphique BUES autos,* SISTERON**

AGENCE DES AUTOMOBILES

RENAULT

Pour chacun, le modèle de grande marque qui convient à ses besoins et à son budget.

les 6 CV.

Chassis nu industriel . . .	13 600 frs.
Carrosserie Commerciale, 400 kg. .	17.600 «
Conduite Intérieure, 4 places . .	19 900 «
Conduite Intérieure, 4 places, *Luxe*	21.500 «

Une gamme complète :
6 cv. — 8 cv. — 10 cv. — 15 cv. — etc.. etc... jusqu'au Camion 7 tonnes 1/2 primé par le *Ministère de la Guerre*.

LES SIX CYLINDRES MONASIX ET VIVASIX

RENAULT

MODÈLES 1929 LIVRÉS DÈS MAINTENANT

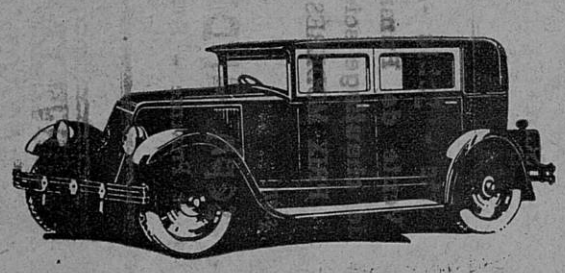

Les MONASIX et VIVASIX RENAULT 6 cylindres sont les voitures de tourisme qui répondent le mieux aux exigences du jour.

Leurs démarrages francs, leurs reprises nerveuses, leur souplesse de marche, leur douceur de direction, leur freinage inégalé grâce à leur servo-moteur de freinage, leur confort parfait, leur ont valu la faveur marquée des automobilistes avertis.

PRIX DES MODÈLES	MONASIX	VIVASIX
Torpedo	25.500 Fr.	35.500 Fr.
Conduite Intérieure	26.500 -	36.800 -
Berline	.....	36.800 -
Conduite Intérieure 7 places	.....	39.800 -

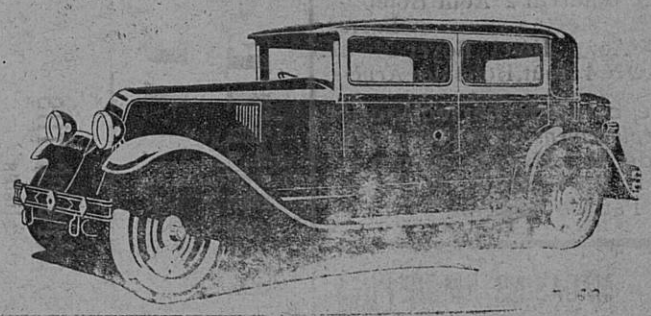

RENAULT, 53, Champs-Élysées - PARIS, et BILLANCOURT (Seine)

NOTA

Nous informons nos clients, propriétaires de voitures CITROEN, que notre atelier moderne avec son outillage perfectionné, demeure à leur entière disposition pour effectuer toute réparation aux meilleurs prix.

Parmi nos approvisionnements en *pièces de rechange*, pour les diverses marques d'autos possédées par nos nombreux clients, celui de CITROEN, que nous continuerons à conserver avec son assortiment complet, permettra toujours l'échange rapide de toutes pièces défectueuses.

Le Gérant

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire,

© VILLE DE SISTERON